



REGLEMENT DU CHALLENGE COURSES HORS STADE FSGT 06

La participation à ce challenge implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

1) Organisation

Ce Challenge est placé sous l'égide de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail des Alpes Maritimes. Organisées par les clubs et associations sportives, les différentes courses comptant pour ce challenge ont été reconnues et validées par la commission départementale CHS FSGT.

2) Participation

La participation au challenge est gratuite (sous réserve de remplir les conditions d'inscription aux différentes courses) et ouvert à tous les licenciés FSGT, quel que soit la pratique sportive.

La licence FSGT devra être en règle (validée) avant chaque course pour que le coureur soit comptabilisé comme participant à ce challenge (celle-ci attestant de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition).

Pour les licences en année civile, un délai maximum d'un mois après la course sera autorisé pour valider la participation du coureur (Ex : Une course organisée le 15 janvier, la licence du coureur devra être faite avant le 15 février).

3) Calendrier des courses

Environ 15 courses seront au programme du Challenge CHS FSGT, avec une fréquence d'une fois par mois en moyenne. Ce challenge est composé équitablement de courses sur route, nature, de cross et de trails, avec des distances plus ou moins longues, permettant au plus grand monde de nos adhérents de pouvoir y participer.

Nous aurons donc lors du Challenge FSGT les types de courses suivantes, en moyenne :

- 4 Courses sur route
- 2 Cross
- 2 Courses natures
- 7 Trails (avec une quinzaine de distances proposées)
- 1 Verticale

S'il y a plusieurs distances proposées lors d'un même événement, les participants pourront choisir la course de leur choix (toutes les distances entreront dans le classement).

Nous essayerons de proposer des courses variées et dispatchées géographiquement d'une façon équitable sur l'ensemble du département.

4) Attribution des points

Attribution des points après chaque course

Classement	Nombre de points	Classement	Nombre de points	Classement	Nombre de points	Classement	Nombre de points
1er	50	10 ^e	25	19 ^e	16	28 ^e	7
2 ^e	40	11 ^e	24	20 ^e	15	29 ^e	6
3 ^e	35	12 ^e	23	21 ^e	14	30 ^e	5
4 ^e	32	13 ^e	22	22 ^e	13	31 ^e	4
5 ^e	30	14 ^e	21	23 ^e	12	32 ^e	3
6 ^e	29	15 ^e	20	24 ^e	11	33 ^e	2
7 ^e	28	16 ^e	19	25 ^e	10	34 ^e et plus	1
8 ^e	27	17 ^e	18	26 ^e	9		
9 ^e	26	18 ^e	17	27 ^e	8		

- Le classement se fera uniquement sur les coureurs licenciés FSGT, peu importe le nombre total de participants à la course.
 - Les classements H et F seront bien distincts (toutes catégories d'âges confondues).
 - Les bénévoles de course (qui ne pourront pas courir) auront automatiquement 20 points.
 - Un bonus de + 10 points sera rajouté aux courses organisées par le comité FSGT 06 (verticale du château de Nice + Les boucles du lac du broc) et au Championnat de France FSGT se déroulant dans le 06 (soit 60 points pour le vainqueur, etc ...).
 - Il pourra y avoir des courses « bonus participation » (hors challenge), qui permettront tout de même aux participants de gagner 20 points, peu importe leur classement.
 - Il y aura autant de classements que de distances. Mais on pourra si besoin fusionner les classements suivant le type de courses (Ex : un classement « courtes distances » 10/15km et un classement « longues distances » 25/40km) en fonction du nombre de participants + ou – élevé dans chacune des distances.
- Pour les grandes courses (+ 400 coureurs), nous demanderons aux responsables de clubs une liste de leurs participants pour faciliter l'élaboration du classement.
 - Le classement pourra être modifié ou contesté dans un délai d'1 mois après son élaboration.

5) Catégories

CAT	Espoirs	Séniors	Séniors	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans	Vétérans
CODE	ES	SE	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8
AGE	20 à 22 ans	23 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	+ 75 ans

La catégorie d'âge est basée sur celle de la FFA afin de faciliter l'établissement des classements. Elle sera prise sur l'année en cours en début de saison (sauf si la catégorie d'âge change avant le 31 décembre).

Ex : 50 ans le 8 novembre de l'année en cours : Cat M3 / 50 ans le 8 Avril de l'année N+1 : Cat M2

6) Classement du challenge

La condition :

Faire au minimum le tiers des courses inscrites au calendrier (5 courses sur 15 par exemple).

* Un coureur étant bénévole sur une course inscrite au challenge sera considéré comme participant à la course.

Le classement :

Le classement se fera sur :

- Les 8 meilleurs résultats si 15 courses au challenge (7 jokers)
- Bonus de 5pts à chaque participation supplémentaire des 8 courses comptabilisées.

Il s'effectuera sur le cumul des points gagnés par les participants. La personne ayant le plus grand nombre de points remportera le Challenge CHS FSGT.

En cas d'ex aequo, le vainqueur sera celui qui aura fait le plus de courses. En cas de nouvelle égalité, c'est la personne qui sera classée devant l'autre sur le plus grand nombre d'épreuves qui sera devant au classement.

Les classements seront réalisés par la FSGT et mis à disposition des participants et des clubs après chaque course (Site internet + Facebook).

Les récompensés au classement général :

- Les 3 premiers Hommes et les 3 premières Femmes seront récompensés.
- Les 3 premiers de chaque catégorie (Hommes et Femmes) seront récompensés.

Si une personne fait parti des 3 premiers au classement général, on pourra repêcher le 4^e de la catégorie concernée, et ainsi de suite. Cela permet d'élargir le nombre de récompensés.

- La ou les personnes qui ont participé au plus de courses durant l'année.
- Les 3 meilleurs clubs : Le classement des 3 premiers Hommes et des 3 premières Femmes seront comptabilisés et additionnés. Le club ayant le moins de points remportera le challenge (Ex : 1^{er} + 3^e + 10^e Hommes = 14 et 2^e + 3^e + 15^e Femmes = 20. Total 34 pts).

Remise des prix :

La remise des prix du Challenge aura lieu à la fin du challenge lors d'une soirée en fin d'année.

La présence des lauréats est obligatoire (en cas de non présence prévenue, un responsable du club concerné pourra venir récupérer la récompense).

La commission CHS FSGT 06.

